



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU VENDREDI 10 MAI 2024 à PEZENAS (34).

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du P.V. de la réunion de Comité par visioconférence du 13 Décembre 2023**
- **Intervention du Trésorier – Fernand LAJO**
- **Gestion des Adhérents – Jean Pierre MICHEL**
 - Point situation - Jean Pierre Michel
 - Propositions de simplification - Fabrice Muscari
 - Proposition de Cooptation de Jean Pierre Michel - Stéphane Ivars
 - Projet d'attractivité "Jeunes Passionnés de Pointer" - Fabrice Muscari
- **Commission Exposition – Laurence GUILBERT JULIEN**
 - Nationale d'Elevage :
 - . Evolution pour le futur - Laurence Guilbert Julien
 - . Projection ENE 2025 et 2026 - F Muscari
 - Coursus de juge - Laurence Guilbert Julien
 - . Passage de l'examen du club par Me Céline Freitas
 - . Examen parallèle de Mr Michel Bonnet
- **Commission Région et Communication - Pierre FAUGERE**
 - Site internet, point de situation - Nicolas Pouyadou
 - Vidéos de Pointer en action de chasse "Born to hunt" - Pierre Avellan
 - Proposition plan communication nationale - Fabrice Muscari
 - Délégation :
 - . Communication avec les délégués (visio, réunion NE) - Pierre Faugère, Stéphane Ivars
 - . Démissions et nominations - Stéphane Ivars
- **Commission Travail – Yves TASTET**
 - Championnat d'Europe date et lieux - Fabrice Muscari
 - Organisation Championnat d'Europe bécasse - Fabrice Muscari
 - Désignation des sélectionneurs des Championnat d'Europe :
 - . Montagne, Chasse pratique et Bécasse - Stéphane Ivars
 - . Printemps à Tolède - Stéphane Ivars
 - Demande de cursus de juge de travail (Y Serval, D Hisseli, C Lazartigues) - Pierre Avellan
- **Commission élevage et santé – René GUIDONI**

- Présentation structure d'élevage – Fabrice Muscari
- Questions sur le dépistage de la Dysplasie envoyé par Mr Toulet - Stéphane Ivars

☐ **Questions diverses**

- Elections à la SCC - Fabrice Muscari

☐ **Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les plus amicaux.

La séance est ouverte à 09h00.

Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. AVELLAN Pierre, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, M. POUYADOU Nicolas, Mme. GUILBERT JULIEN Laurence, M. GUIDONI René, M. GABARROCA Jean Pierre, M LAZARTIGUES Cyril.

Membre excusé :

M. LE CHAT Erwann

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Approbation du PV de la réunion de comité par visioconférence du 13 décembre 2023.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du comité.

Intervention du Trésorier – Fernand LAJO

Fernand Lajo, nous expose et explique la tenue des comptes et les différents mouvements qui ont été effectués. **Les comptes sont positifs +4577,00 euros**, cela est en partie liée au fait qu'il y a eu deux prélèvements automatiques effectués au niveau des adhérents, durant cet exercice (celui de l'année passée n'ayant pas été fait). La banque postale, pose de réels problèmes au niveau des prélèvements automatiques. La demande a été faite depuis mars 2023 par N Pouyadou. Ils ne répondent pas aux emails et font des promesses qu'ils ne tiennent pas ce qui met dans l'incapacité Nicolas Pouyadou d'exécuter les prélèvements de cette année. Il est décidé de s'adresser au Crédit Agricole pour voir avec eux la possibilité de le faire par leur biais.

Fernand Lajo nous signale qu'il y a encore quelques problèmes au niveau des bilans de plusieurs manifestations qui ne sont pas faits ou incomplètement faits par les organisateurs.

ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2023

BILAN ACTIF DETAILLE			
		2023	2022
Actif Immobilisé			
	Matériel de bureau	629	629
	Amortissements	-473	-263
Stocks			
	Stocks	3 881	96
	Dépréciation stocks		
Disponibilités			
	Livret BP	1 684	2 436
	Valeurs mobilières BP	20 001	19 706
	Parts Sociales CA	15 630	15 285
	Compte BP	14 070	3 425
	Crédit Agricole	20 315	30 299
	Livret CA	73 397	71 317
Charges constatées d'avance			1 600
	TOTAL ACTIF NET	149 134	144 530
BILAN PASSIF DETAILLE			
Fonds associatif		143 779	179 270
Résultat exercice		4 577	-35 491
Dettes			
	Charges à payer	778	751
	TOTAL PASSIF NET	149 134	144 530

ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	2023	2022
Vente Boutique	2 928	1 195
Recettes buvette	570	290
Cotisations membres	39 825	14 322
Engagements	91 769	68 601
Subventions Diverses	4 630	300
Subventions SCC	2 769	2 100
Subvention PURINA	4 500	3 500
Transferts de charges	7 633	2 996
Total PRODUITS EXPLOITATION I	154 624	93 304
Achats Boutique	8 201	769
Variation stock Boutique	-3 785	179
Petit matériel/fournit administratives	220	347
Locations terrains salles	4 972	3 418
Prime assurance	571	524
Frais divers FIELD TRIAL	69 908	56 780
Frais divers TAN	9 581	9 375
Frais divers NATIONAL ELEVAGE	26 179	16 259
Honoraires	1 556	1 503
Redevance SCC	3 388	2 185
Récompenses Coupes	6 045	3 807
Subventions pour sélections	2 650	2 200
Publication Envoi Bulletin	16 265	17 091
Publications diverses, cadeaux, dons	519	3 000
Particip. Manifestations internation.	4 878	10 225
Frais déplacements Repas	0	517
Affranchissements	240	752
Services bancaires	1 225	891
Dotations aux amortissements	210	210
Total CHARGES EXPLOITATION II	152 823	130 032
RESULTAT EXPLOITATION III = I - II	1 801	-36 728
Produits financiers intérêts	2 481	1 226
Reprise/prov VMP	295	306
Total produits financiers IV	2 776	1 532
Dot - value VMP charges financières V	0	295
RESULTAT FINANCIER IV - V	2 776	1 237
RESULTAT NET (exploitation + financier)	4 577	-35 491

GESTION DES ADHERENTS

Suite à la démission de Jérôme Pécourt, c'est Monsieur Jean Pierre MICHEL, délégué de la Provence, sur sollicitation de notre président, qui a accepté de se charger de cette tâche.

La situation qu'il a trouvée est assez désordonnée, avec notamment beaucoup de RIB non accompagnés de l'autorisation de prélèvement, des feuilles d'adhésions qui ne sont pas remplies correctement et sans coordonnées, ni email, ni téléphone, ce qui rend impossible de communiquer avec ces adhérents. Pour éviter cela, il est décidé de rendre obligatoire certains champs lors de l'adhésion, notamment l'adresse postale et l'email. Nicolas Pouyadou propose de créer une demande d'adhésion en ligne type papier avec également ces mêmes champs obligatoires pour adhérer et de la mettre sur le site du club. Le comité donne son accord.

Jean Pierre Michel, signale qu'à l'heure actuelle, il y a 897 adhérents à jour de cotisation et que l'on dépasse les 900 adhérents avec les 54gratuits.

HELLO ASSO est notre nouveau système pour les adhésions et paiements en ligne, pour l'instant 42 adhésions y ont été faites. Il signale que certains se sont plaints d'avoir payé 50 euros au lieu des 45 euros car ils avaient coché la case « Don 5 euros » qui ne va pas au club mais à Hello Asso. Il est décidé de donner un message d'information sur le site et la revue pour expliquer cela et éviter de payer les 5 € supplémentaire.

Le Président, insiste sur la nécessité de privilégier l'adhésion en ligne où tous les champs sont remplis automatiquement, notamment l'email qui permet ensuite de communiquer avec nos adhérents. Pour ceci, il propose de passer la cotisation en ligne à partir de 2025 à 40 €. La proposition est validée par l'ensemble du comité. Il a été procédé à l'envoi de 80 revues par la poste, ce qui représente un coût de 6,30 euros par envoi, ce qui représente quand même une somme.

Dans un processus de simplification et d'optimisation de la gestion des adhérents, il est validé de ne plus envoyer de revue pour les nouveaux adhérents qui arrivent entre deux revues. Ceux-ci recevront leur code pour aller consulter les revues en ligne sur notre plateforme, et recevrons les revues papiers à partir de l'envoi suivant.

Le Président présente son **plan de relance des adhésions vers les plus jeunes**, qui sont l'avenir du développement de notre Race. Après analyse des personnes qui suivent la page facebook du club (28 329 personnes) on s'aperçoit que la tranche 18- 33 ans est celle qui est la plus représentée. A l'heure actuelle, il y a à peu près 1500 personnes âgées de 18 à 34 ans qui suivent la page du club. Il propose au comité 3 actions vers cette tranche d'âge (<33 ans) :

1/ un tarif d'adhésion préférentiel à 25 €/an, mais uniquement avec des adhésions en ligne. Ce tarif couvre largement le prix des deux revues. Après discussion, la proposition est acceptée par le comité.

2/ une réduction de 30% à tous les prix de nos manifestations que ce soient les Tan, Trophée, concours amateurs, Derby de printemps et Nationale d'élevage. Un débat s'installe d'où il en ressort une trop grande difficulté de contrôle des âges et de gestion au niveau des délégués, la proposition est rejetée par le comité.

3/ Il propose également la création d'une « section jeune du Pointer Club », qui serait constituée de jeunes membres du club pour être force de propositions sur la réalisation d'actions (de terrain, de communications, partage d'expérience, autres...). Ce groupe de réflexion pourra aller chercher d'autres jeunes non encore membres ou qui veulent se lancer avec un Pointer. L'avantage de ce type de groupe c'est que tout le monde parle le même langage avec les mêmes codes générationnels. Ce groupe sera bien entendu sous tutelle du comité via le

Président. Les propositions seront ensuite discutées en réunion de comité pour validation ou non. Thomas Halle a accepté de coordonner un tel groupe. Après discussion, la proposition est acceptée par le comité.

- Proposition de cooptation de Jean Pierre Michel au sein du comité où il y a deux postes libres notamment celui de Jérôme Pecourt. Après un court débat, où Monsieur Gérard THOQUENNE fait toutes réserves concernant cette cooptation qui selon lui n'est pas possible en l'état comme ne répondant pas aux dispositions des statuts, un vote est effectué à bulletin secret où Jean Pierre Michel obtient 11 oui et 1 non, il est donc coopté à la majorité et peut revenir dans la salle pour participer à la fin de la réunion. Sa cooptation sera présentée lors de l'assemblée générale pour validation par celle-ci et il fera partie des sortants lors des élections en 2025.

COMMISSION EXPOSITION – Laurence GUILBERT JULIEN

- Point sur Nationale d'Élevage 2024

Laurence Guilbert, nous annonce qu'il y a 108 chiens au catalogue, avec une très forte proportion de jeunes, 20 mâles et 11 femelles, ce qui est plutôt bien quand on parle de l'avenir. Ce nombre de chiens est correct mais pas exceptionnel. Deux constats, il semble que la date que nous avons choisie n'était pas aussi judicieuse que nous le pensions, effectivement avec tous les jours fériés beaucoup ont posé un jour ou deux de congés afin d'avoir une semaine de vacances et sont partis en famille. C'est une erreur qu'il faudra à l'avenir ne plus faire.

- Evolution des jurys pour le futur

Laurence Guilbert propose pour limiter les frais de NE de passer à 5 juges au lieu de 6, avec un seul juge pour les classes hors CACS, ce qui aurait sans doute été compliqué cette année au vue des nombres des jeunes. Mais nous aurions toujours la possibilité de prendre un 6ème juge parmi ceux du comité s'il y avait beaucoup trop de jeunes pour un seul juge. Proposition adoptée.

Elle propose également de faire venir un juge étranger, mais spécialiste du pointer, sans avoir l'obligation de la faire toutes les années. Proposition acceptée.

Il faudrait également dans un souci d'économie essayer de privilégier les lieux qui soient gratuits pour nos Nationale d'élevage.

- Projection Nationale d'Élevage

Le président nous rappelle que nous avons eu la candidature pour 2025 de M Guidoni (Gers) et pour 2026 de M. Michel (Provence).

René Guidoni, nous confirme qu'il peut l'organiser. Un débat s'ouvre sur la possibilité de l'organiser à Villeneuve sur Lot et de bénéficier gratuitement des installations de l'exposition de Pierre Floiras. Mais l'année 2025 il y aura des élections et il semble préférable d'organiser la NE indépendamment d'une exposition.

Il est décidé que la **NE 2025 aura lieu à Barbotant les Termes le samedi 31 Mai**, avec le vendredi 30 Mai l'assemblée générale et les élections et en suivant la réunion du comité pour procéder à la composition du comité et le samedi 31 Mai la Nationale d'élevage.

- Examens lors de la NE

- Passage de l'examen de club pour devenir juge d'exposition de Me Freitas Céline juste avant la NE par Laurence Guilbert Julien

- Examen parallèle de M Michel Bonnet, lors de notre NE, un ring sera fait pour la circonstance et différents chiens qui seront sélectionnés par les juges de la NE lui seront envoyés pour vérifier ses commentaires.

- Juges formateur exposition.

Il faut en nommer davantage pour que les élèves juges puissent faire des assessorats plus facilement. Sont proposés : Fabrice MUSCARI, René GUIDONI et Yves GUILBERT.

INTERVENTION DE MONSIEUR GERARD THOQUENNE.- Monsieur Gérard THOQUENNE intervient pour rappeler qu'il conviendrait de revenir aux fondamentaux concernant l'invitation des juges tant en exposition qu'en travail et que ce choix d'invitation desdits juges résulte comme il se faisait dans le passé par une décision du Comité.

COMMISSION REGION ET COMMUNICATION – Pierre FAUGERE

- Situation du site internet

Nicolas Pouyadou, préconise d'avoir un site en s'appuyant sur Wordpress et de s'appuyer sur Tangor pour la base des chiens et leurs résultats en travail et exposition. Brevo pour les mailings pour les différentes infos et tous les réseaux sociaux.

Le site lui-même serait créé sur WORD PRESS accompagné par un professionnel pour l'aspect sur lequel il n'y aurait que de la communication avec la boutique. Site grand public, sans code d'accès, nous garderions juste un code d'accès pour la plateforme numérique pour la consultation des revues en ligne.

Les devis des sociétés contactées avec cahier des charges et chartre graphique et aides des rédactions des pages menu pour mettre en avant le plus important et aller aux choses essentielles.

Trois offres nous ont été faites :

- *l'agence MOVE (site du setter anglais) 4510,00 euros, trop minimaliste, sous estime le travail proposé.*

- *CREA WEBB est une société située à côté de chez Nicolas qui propose une solution plus aboutie et technique avec la possibilité de lui demander des modules, avec discussion possible sur le marketing et la possibilité d'un espace adhérent qui s'adapte sur le site, 11640,00 euros.*

- *Troisième société Canadienne avec laquelle travaille Nicolas, proposition plus marketing que technique 7950,50 euros, ces deux dernières sociétés ont la possibilité d'apporter des modules et de faire évoluer les demandes qui nous intéressent le plus et de disposer du site rapidement après la signature.*

Après discussion la préférence de Nicolas va vers la société Canadienne, le comité valide cette solution.

- Vidéo de pointer en action de chasse

Pierre Avellan, explique que l'idée c'est de donner l'envie aux gens d'avoir un Pointer et de remettre le Pointer dans son contexte, la chasse. Proposition validée.

- Plan communication Nationale

Le président propose de faire des campagnes publicitaires dans les revues de chasse, Pierre Avellan fait la remarque que c'est le groupe RIVIERE qui les possèdent toutes et que cela coûte très cher. Pour l'instant le président signale que nous n'avons pas les outils nécessaires mais quand nous aurons le site de faire un plan de communication et d'allouer une somme d'argent pour une campagne de communication soutenue sur une année, celle-ci pouvant aussi passer par les influenceurs des réseaux sociaux.

- Communication avec les délégués

Il est primordial d'améliorer la communication avec les délégués qui sont le relais avec les adhérents et les utilisateurs de Pointer. Il est proposé de faire une visioconférence par an et une réunion des délégués avant l'assemblée générale comme cela se faisait avant. Proposition adoptée

L'heure tournant, le président propose de faire une pause et d'aller déjeuner.

Reprise de la séance à 14h 30.

COMMISSION TRAVAIL – Yves TASTET

Championnats d'Europe.

Date et lieux

Le président nous informe que le championnat d'Europe montagne aura lieu en Suisse Val Bredetto les 30/09/ et 01/10

Le championnat d'Europe de chasse pratique ainsi que le championnat du monde auront lieu en Croatie.

Le championnat d'Europe bécasse aura lieu en France les 17 et 18 décembre, l'organisation a été confiée à Louis Coatmellec. Le président nous signale que le PCI nous a fait la demande d'utilisation de collier de repérage pour cette épreuve, cette demande a été transmise à la CUNCA qui l'a transmise à la FCI.

Désignation Sélectionneurs

- Championnat d'Europe montagne : M. BERTHELOT
- Championnat d'Europe chasse pratique : M. TASTET
- Championnat d'Europe bécasse : M. MONTIGNY (en cas d'impossibilité, M TOQUENNE assurera la sélection)

- Demande de cursus de juge

Pierre Avellan, nous informe que nous avons reçu les candidatures de M Damien Hisselli, M Yoan Serval et de M Cyril Lazard. Ils passeront l'examen du club à la suite de notre réunion pour vérifier leur connaissance. En cas de réussite, il leur sera demandé de faire 4 assessorats dans des Field organisés par le club avec des juges du comité du POINTER CLUB. A l'issue de ces « pseudos assessorats », le comité statuera à nouveau sur ces candidatures après avis des juges examinateurs concernés.

Concernant les frais de fonctionnement concernant les fields, Monsieur Yves TASTET précise que le coût de location des terrains de VAULX VRAUCOURT, ARLEUX et GRANQUE QUETE D'HIVER s'établit comme suit :

- VAULX VRAUCOURT : 3€ par chien et par jour ;
 - ARLEUX : 6€ par chien et par jour ;
- Et GRANDE QUETE D'HIVER : 3€ par chien et par jour.

COMMISSION ELEVAGE – René GUIDONI

- Structure d'élevage

Le président nous informe que celle-ci sera consultable sur la revue mais que les naissances ont fortement baissé. Les détails ont été diffusés aux membres du comité et sont à retrouver dans la revue.

QUESTIONS DIVERSES

- Question de M Toulet pour le dépistage de la dysplasie

Dans un courrier, il demande la possibilité d'avoir deux lecteurs pour les radios pour laisser le choix à chacun d'adresser les radios à qui il veut.

Philippe Mimouni notre actuel lecteur officiel a été consulté à ce sujet et il n'y voit pas d'objection mais désire avoir les informations des résultats pour la tenue des fichiers des lignées. Il nous signale que la SCC envisage de créer une plateforme de dépôt des clichés pour le dépistage officiel des affections ostéoarticulaires du chien, LOFVet

La proposition de prendre un deuxième lecteur est validé par l'ensemble du comité. Le docteur GADRET ANA a envoyé une proposition pour devenir notre second lecteur, sa proposition est donc acceptée par le comité et les informations vont être transmises à la Centrale Canine.

-Les réponses aux autres questions diverses ont été données au fil de la séance

La prochaine réunion de comité aura lieu par visioconférence vers la fin des concours d'automne 2024, la date n'étant pas encore définie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Stéphane IVARS Secrétaire Général